

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

EXTRAIT du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 15 DECEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 9 DECEMBRE 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - M. Jean-Pierre LALANNE - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Anne SERRE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Alexis ARRAS -

POUVOIRS :

Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES EXERCICE 2016

Cette dernière Décision Modificative de l'exercice 2016 concerne le Budget Principal et les Budgets Annexes Broy de Haut, Eau Potable et Eau Thermale.

La DM n°3 du Budget Principal s'équilibre en section d'investissement à 60 000 € et en section de fonctionnement à 80 000 €.

La DM n°2 du Budget Annexe Broy de Haut s'équilibre en section d'investissement à 12 000 €.

La DM n°3 du Budget Annexe Eau Potable s'équilibre en section d'investissement à 20 000 € et en section de fonctionnement à 24 000 €.

La DM n°1 du Budget Annexe Eau Thermale s'équilibre en section d'investissement à 10 000 € et en section de fonctionnement à 10 000 €.

La DM n°3 du Budget Annexe des Fêtes s'équilibre en section d'investissement à 29 000 € et à l'intérieur de la section de fonctionnement.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 28 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS, celles de M.
Pascal DAGES, Mme France POUDENX, M. Eric DARRIERE, Mme Sarah DOURTHE,
Mrs Grégory RENDE, Julien DUBOIS, Mme Marie-Constance BERTHELON,**

ADOPTÉ les dernières Décisions Modificatives 2016 concernant le Budget Principal et les Budgets Annexes, telles que figurant dans les tableaux ci-annexés.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20161215-3-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 16 Décembre 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».